

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 694

Artikel: Cartel romand d'hygiène sociale et morale

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez
A. NATURAL LE COULTRE & Cie S. A.
GENÈVE Tél. 5.12.55

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) Tél. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnrière) Tél. 2.37.92

Le cadeau signé et qui plaît se trouve chez **Noverraz**
Potier
Place Neuve 4

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

les participantes aux conférences d'Armée et Foyer, — une institution qui a démobilisé en juin déjà —, après avoir rappelé les grands dangers que nous avons courus durant ces six années, et le rôle de la neutralité, a insisté sur la gravité de la situation actuelle, (car nous ne sommes plus, comme en 1918, au centre de l'équilibre européen, mais à son extrême bord), a dégagé la leçon donnée par l'armée: sa vigilance, sa cohésion, sa ferme décision doivent inspirer les actes de la nation dans cette période indéfinie de l'après-guerre; les grandes leçons contenues dans le Pacte de 1291 continueront de dicter notre attitude. Le retour à la vie civile ne saurait être un repos puisque nous allons passer à la reconstruction européenne; la vie professionnelle, la communauté professionnelle nous permettront d'apporter à tous aide, protection, secours et conseil.

Avant de terminer la partie officielle, l'assemblée, sans discussion et à l'unanimité, a voté la résolution suivante:

«*L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, réunie en assemblée générale à Genève, exprime au Conseil fédéral la reconnaissance des femmes suisses de ce que, sous sa direction ferme et vigilante, le pays sort intact de la tourmente qui a secoué l'Europe pendant six ans.*

«*Dependant, au moment où s'élaborent les grandes lois sociales qui intéressent tout particulièrement les Femmes, elle exprime le regret que leurs voix ne soient d'aucun poids dans la décision du peuple. C'est pourquoi l'Alliance demande aux Chambres fédérales de*

eurent à résoudre, à partir de 1918. On reste confondu devant un pareil tissu de difficultés politiques, financières, économiques ou sociales. La plupart du temps on ne pouvait pas trouver de solution favorable, on n'avait le choix qu'entre diverses mesures ayant toutes de graves inconvénients.

Or les Polonais qui gouvernaient étaient issus de trois zones à régimes totalement différents: russe, allemand, autrichien. Ils avaient tous le même amour pour la patrie, toutefois chacun, selon l'éducation dont il gardait l'impression, était incliné à chercher le salut du pays par des voies divergentes. De là sont nées des erreurs qui ont coûté cher. Pourtant, à cette lecture, on n'a pas l'impression d'assister à un procès mais plutôt à la représentation d'un de ces drames antiques de la fatalité, où les héros sont entraînés à l'abîme malgré leurs efforts surhumains.

Le partage de la Pologne, si légèrement accompli, il y a deux siècles, a été la source de maux innombrables. La prédiction biblique est ici largement dépassée, l'iniquité des pères est retombée sur les enfants bien au delà de la 3^{me} et la 4^{me} génération. Ne laissons plus se perpétuer de pareilles injustices.

A. W.-G.

László LEDERMANN: *Les Précurseurs de l'Organisation Internationale*. Editions La Baconnière-Neuchâtel. Collection «*L'Evolution du Monde et des Idées*». 1 vol. br. 6 fr.

De Pierre Dubois à Emmanuel Kant, en passant par Podiebrad, Crucé, Sully, William Penn, l'abbé de St. Pierre, Rousseau et Bentham, le professeur Ledermann nous expose les théories diverses des précurseurs d'une organisation in-

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Fraïsse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de Teinture et Nettoyage
Magasins: 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.27
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

mettre le postulat Opprecht à l'ordre du jour de leur prochaine session et de se prononcer en faveur du droit de vote des femmes.

En outre, le Comité de l'Alliance demandera que la direction de l'aide féminine à la campagne soit confiée aux associations féminines et que ces dernières soient représentées dans la Commission de patronage que préside M. F. Wahlen.

Les réceptions

Les Genevoises avaient préparé pour leurs sœurs d'agréables moments de détente. Tout d'abord, il y eut, au foyer du Théâtre, une réception, avec samovar fumant et quelques biscuits secs, secs, secs, offerte par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Genève, éclairée par la présence de deux huisseries portant le manteau mi-partie jaune et rouge; M. Tombet, chancelier, salua les congressistes et M^{me} Jeannet lui répondit aimablement en vantant les beautés de Genève étalées sous le ciel d'automne. M. F. Cottier, vice-président du Conseil administratif, était présent, ainsi que M. Genet, président du Grand Conseil, et M. Boleslas, président de la Cour de justice.

Le soir, dans la salle des Amis de l'Instruction, fut répété, pour le grand plaisir de chacune, le *Mystère de Jeanne d'Arc*, pantomime musicale fruit d'un travail collectif, où M^{me} R. Gampert-Naville a écrit le texte de la récitante; M^{lle} F. Séchehaye mimait les révoltes et les acceptations de la bergère, dans des costumes dus à M^{lle} P. Martin; M. B. Reichel étant l'auteur de la musique qui donne sa valeur et son sens à la rapide action du mystère.

M^{me} Barbuzz, représentant le Conseil national des femmes françaises, dit son étonnement de se trouver dans un pays qui n'a pas connu d'occupant, où l'atmosphère est calme et heureuse. Les enfants de France ont besoin de cette atmosphère; c'est pourquoi les femmes de Suisse hébergeront des enfants de France qui comprendront ce que c'est que la civilisation.

Il y eut encore de la musique classique, violon et piano de M. et M^{lle} Montandon, qui fit le plus grand plaisir, et un buffet plantureux.

Au déjeuner servi à 13 heures, dimanche, au buffet de la Gare, M^{me} Jeannet salua la présence de M. F. Cottier, de M. F. Gros, secrétaire du Grand Conseil. C'est M. Cottier qui parla au nom des autorités, sans chercher à apporter aux femmes suisses une pensée neuve. Puis M^{lle} van Eeghen, vice-présidente du Conseil international des femmes apporta le message amical de la baronne Boël, présidente du C. I. F., et dit la reconnaissance des femmes de Hollande pour l'aide apportée par la Suisse; cette reconnaissance, la Hol-

ternationale. Grâce à lui, nous assistons à la genèse de cette grande idée: sa réalisation partit d'abord simple et les premiers plans conçus sont peu compliqués, mais peu à peu, les précurseurs prennent conscience des difficultés qui surgissent et ils prévoient des moyens juridiques, politiques, militaires et économiques pour les surmonter.

Chacun des chapitres consacré à un homme et une époque différente, a la valeur d'un petit ouvrage, tant la maîtrise de l'auteur est grande; sa compétence dans les problèmes politiques ou juridiques actuels égale sa connaissance de l'antiquité et des textes anciens. On ne saurait conseiller un guide plus sûr et plus attachant aux lecteurs qu'un tel sujet passionné. Il serait trop long d'évoquer ici chacune de ces fissures si originales, on nous permettra cependant de monter en épingle Pierre Dubois qui, à la fin du XIII^{me} siècle, déjà, ne craignait de s'avouer féministe convaincu et de réclamer pour les jeunes filles une éducation rationnelle.

A. W.-G.

CANTON DE VAUD

FINIDOL

SUPRIMÉS
tous rhumatismes, goutte, sciatique, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antiarthritique, antiurique, antidouleurs. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

lande l'exprime par l'envoi de plusieurs milliers d'oignons de tulipes qui embelliront le sol helvétique le printemps prochain. Puis celles que ne pressait pas le retour au centre ou à l'autre extrémité de la Suisse, se promènèrent dans le vieux Genève sous la direction entendue de M. G. Fatio ou le long des quais entre le bleu du ciel et le bleu du lac. Leur bonheur aurait été complet si elles avaient eu avec elles M^{lle} Gourd, que la maladie empêchait de recevoir toutes ces alliées.

S. BONARD.

Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, dans son assemblée annuelle, le 4 octobre, à Lausanne, sous la présidence de M. le Dr. Revilliod (Genève), a voté à l'unanimité la résolution suivante:

«*Le C.R.H.S.M., qui groupe une centaine d'associations d'utilité publique, recommande de façon pressante aux électeurs de tous les partis et d'opinions diverses, de voter, le 25 novembre, l'article constitutionnel pour la protection de la famille. Cette disposition permettra à la Confédération d'instituer dans le plus bref délai l'assurance-maternité, qui est demandée par tous les milieux et en particulier par les associations féminines.*

«*Le texte proposé donnera en outre à la Confédération la compétence d'encourager la construction de maisons familiales. Enfin la Confédération pourra légiférer dans le domaine des allocations familiales, mais on prévoit qu'elle ne le fera qu'après la mise sur pied de l'assurance-vieillesse.*

«*Ainsi le texte soumis aux électeurs se présente comme une mesure de justice sociale s'insérant dans le plan fédéral des réformes sociales et économiques.*

A 14 h. 45, M. le Dr. Chable, professeur à l'Université de Neuchâtel, a présenté des considérations sur l'hygiène sociale dans l'après-guerre, en insistant sur la lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose et les maladies vénériennes.

Grâce à l'activité des ligues cantonales contre la tuberculose, ce fléau a grandement diminué; le taux de la mortalité, qui était de 27 pour mille au début du XX^{me} siècle, n'est plus que de 5 à 7 pour mille. La lutte doit être complétée par la radiophotographie, qui sera généralisée en dépit de quelques résistances. La Confédération prépare une ordonnance qui imposera l'examen radiophotographique à tous les employés des métiers, des usines, des administrations publiques et privées, à tous ceux qui sont en contact avec leurs semblables. Mais il faudrait encore atteindre les ménagères.

La lutte contre l'alcoolisme a été entreprise avec courage par la Croix-Bleue; l'augmentation de la fabrication et de la consommation des jus de fruits, du cidre doux est réjouissante. La grande difficulté est de maintenir dans la bonne voie les buveurs améliorés. A Neuchâtel, le groupe antialcoolique de la Société de Médecine et les psychiatres projettent la création d'un centre médical social pour les alcooliques, les aliénés et

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités

Maillettaz
MAISON ROBERT
RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

"LE CARILLON" Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Une profession pour nos filles
LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

les détenus libérés, en relation avec les autorités, les tribunaux, les diverses institutions qui s'occupent d'améliorer par tous les moyens connus le sort des buveurs.

Après la suite de l'intense campagne entreprise après la guerre de 1914-1918, les maladies vénériennes avaient fortement regressé, du moins la syphilis, car la blennorrhagie continuait de se répandre. Les sulfamidés ont permis de guérir rapidement le 98 % des cas, et le 2 % restant a continué à contaminer la population. Aujourd'hui c'est la pénicilline qui, en 24 heures, au moyen de piqûres, procure la guérison. Pour demain, M. le Dr. Chable préconise un redressement des mœurs sexuelles, déplorable aujourd'hui; jamais la légèreté, l'insouciance, le matérialisme n'ont été si inquiétants, surtout chez les jeunes. Le Cartel doit attacher une grande importance à cette lutte contre le relâchement des mœurs. On étudie des mesures de police sanitaire devant lesquelles on a jusqu'ici reculé; la Société suisse contre les maladies vénériennes se voue aux recherches des sources de contagion.

Tous ces résultats, qu'il s'agisse de tuberculose, d'alcoolisme, de maladie vénériennes, doivent s'obtenir par la solution suisse, c'est-à-dire par l'initiative privée, secondée et encouragée par les pouvoirs publics. Ainsi l'Etat social soutient les initiatives sociales. S. B.

La Bonne Montre
chez
ZBINDEN
Coutance, 3
r. Mt-Blanc, 17

Nous aurons bientôt des
Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.59

Tous les combustibles
ANTHRACOKE S. A.
Successeurs de
Emile DUPONT et MAROLF & Cie
Place des Eaux-Vives 8
Téléphones: 4.32.50
4.32.59
4.32.58
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hotel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

